

Lycée Charles NODIER  
6 Grande Rue  
BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N°RNE : 0390012B

N° de la séance :5  
Folio : 1

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
**07/07/2025**

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
Académique**

**Président : Mr Parent, Proviseur**

**Présents :**

**Mme Dumesnil, Proviseure adjointe  
Mr Grosjean, Secrétaire Général**

**Représentants des Enseignants : Mme Lyet, Mme Baptista, Mr Jourdan, Mme Pintureau**

**Représentants des agents : Mme Mazzoleni, Mme Bourlon, Mme Baudry**

**Représentants des élèves : Ruben Drabing, Arthur Lafargue, Léa Bride**

**Représentants des parents d'élèves : Mr Riva, Mr Casaubon-Seignour**

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Dumesnil du lycée Nodier.

M. Le Proviseur rappelle l'ordre du jour :

- Adoption du PV du 14 avril 2025

Pas de remarque

**Adoption à l'unanimité**

**1 – Organisation de l'action éducative**

**1.1. Bilans 2024-2025**

**Bilan Vie scolaire**

Mr Parent fait état d'une année compliquée pour la vie scolaire : pas d'infirmière jusqu'au mois de mars, puis pas de CPE depuis la semaine précédant les vacances de printemps.

Remarque de Mr Jourdan : il y a une nette augmentation des absences non justifiées (sans motif valable) qui, d'après lui, ne sont pas sanctionnées.

Mr Parent rappelle que le certificat médical n'est pas obligatoire. Mr Grosjean précise les modalités de remboursement pour la demi-pension. Mr Parent rappelle que certains élèves sont certes absentéistes, mais il précise que ce sont des élèves à la limite du décrochage que nous parvenons à maintenir.

Point de vigilance : 1/3 des retards sont imputables à l'établissement ; + 172 retenues

Bonne implication des instances lycéennes.

Le nombre d'internes est en baisse, Mr Jourdan remarque que nous avons peut-être plus d'élèves provenant de domiciles moins éloignés.

Les assistants d'éducation ont précisé souhaiter poursuivre le suivi (de premier niveau) de certaines classes qui leur sont assignée. Ils souhaitent également rappeler aux enseignants l'importance de l'appel qui doit être saisi en début de cours. Par ailleurs, le rattrapage des devoirs (avec boule quies- casque antibruit) au BVS n'est pas pertinent. On mettra en place un autre dispositif en 2025-2026.

Lycée Charles NODIER  
6 Grande Rue  
BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N°RNE : 0390012B

N° de la séance :5  
Folio : 2

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
**07/07/2025**

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
Académique**

En réponse à une question de Mme Pintureau sur la dotation AED, M. Parent précise que la dotation passe de 4,25 ETP à 4 ETP.

**Bilan PSY-EN**

Mr Parent souligne l'investissement et la qualité du travail de Mme Lépine.

Mme Pintureau demande s'il est certain que Mme Lépine sera remplacée, Mr Parent répond par l'affirmative.

**Bilan infirmier**

L'établissement a passé 5 mois sans infirmière ; il a été compliqué d'avoir une remplaçante. Mme Baptista demande si Mme Angonin va rester en poste au lycée, Mr Parent répond que nous sommes en attente d'une confirmation.

**Bilan CDI**

Points positifs : Le taux d'emprunteurs est en hausse. L'éducation aux médias se déroule dans de bonnes conditions en particulier avec l'atelier Web Radio. L'ouverture culturelle reste un point fort du lycée (de nombreux projets cette année)

Remarque de Mme Lyet : il manque la référence à « Lycéens au spectacle vivant » dans ce compte-rendu.

**Bilan EDD**

Brigade cantine : mise en avant des projets et des journées thématiques ; Mr Jourdan indique que ce dispositif a bien fonctionné.

Par ailleurs, Mr Grosjean indique que nous avons atteint le sommet de la loi EGALIM grâce au dynamisme de Mr Chopard et de son équipe avec une division par trois du gaspillage alimentaire. Il est important que les élèves élus communiquent via leurs réseaux sociaux.

Mme Lyet demande si la liste est exhaustive (manque des *Petites fugues* et *Lycéens au spectacle vivant*). Mr Jourdan indique que le bilan reprend les ODD.

Remarque de Mr Grosjean : l'établissement s'est inscrit dans un programme d'économiseur d'eau qui fonctionne.

**Bilan section athlétisme**

Renouvellement de la section + ouverture section raid-multisports (présentation par Mr Benay)

**Arrivée à 18h06 de Mr Rebillard (représentant de la ville de Dole)**

**Arrivée à 18h15 de Mr Benay**

**Arrivée à 18h29 de Zara Mamadov**

**Arrivée à 18h31 de Mme Simonin**

**Sortie à 18h32 de Mr Grosjean**

**Arrivée à 18h37 de Mr Gautherat**

**Retour à 18h41 de Mr Grosjean**

**1.2. Règlement intérieur et son annexe**

Proposition d'une modification par les enseignants :

Lycée Charles NODIER  
6 Grande Rue  
BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N°RNE : 0390012B

N° de la séance :5  
Folio : 3

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
**07/07/2025**

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
Académique**

**1.1 Le devoir de présence**

Contrôle des absences, à la fin du paragraphe « absence » :

« La répétition des absences injustifiées sera punie »

**Vote : adoption à l'unanimité (20 pour)**

**1.3. Manuels scolaires**

M. Grosjean présente le dispositif à partir du document de travail. Une partie du budget alloué par le Région Bourgogne Franche-Comté est affecté au financement du coût copie « pédagogique ». Pour l'année scolaire à venir, les besoins exprimés au-delà du complément des séries existantes, concernent le renouvellement d'une nouvelle série en seconde pour l'enseignement de l'espagnol et des licences numériques pour l'anglais.

**1.4 Point d'étape sur la préparation de rentrée :**

**1.4.1. Répartition définitive de la DHG**

Nouvelle structure : 8 Secondes, 6 Premières, 7 Terminales d'où des modifications dans la répartition des services.

Il n'y a plus de partage avec le lycée Duhamel pour l'allemand.

Pas de problèmes en espagnol : nombreuses heures supplémentaires que les professeurs absorbent

Lettres : 2 heures d'option (seconde et première) ne sont pas encore assurées : les collègues du secteur sont sollicités.

Difficultés en Arts plastiques : un BMP de 4 heures reste à identifier.

Difficultés SVT : 2 collègues exercent à temps partiels, et le besoin est désormais de plus de 10 heures (poste partagé ?)

**La dotation définitive est de 919 heures.**

**Précision de Mme Lyet : 4,5 heures élèves en classe de seconde signifie un dédoublement avec les maths une semaine sur deux.**

**Vote : 19 pour, 1 abstention**

**1.4.2. Projet de répartition des indemnités pour missions particulières (IMP)**

Baisse à 17,5 ; voir document joint pour proposition de répartition. Les IMP non attribuées le seront après service fait à destination des collègues qui mettent en place des dispositifs particuliers (devoirs faits, tutorat élèves, échanges linguistiques) dans la limite des moyens restants.

**Vote : adoption à l'unanimité (20 pour)**

**1.4.3. PACTE : notification et évolution**

Voir document joint.

Un conseil pédagogique sera programmé en septembre pour valider la distribution des pactes projets.

**Vote : adoption à l'unanimité (20 pour)**

Lycée Charles NODIER  
6 Grande Rue  
BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N°RNE : 0390012B

N° de la séance :5  
Folio : 4

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
**07/07/2025**

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
Académique**

**1.4.4. Bilan RCD septembre 2024 – mai 2025**

Précision de Mme Lyet : Les absences des enseignants peuvent être aussi dues à des oraux, ou à des voyages.

**1.5 Voyages et appariements scolaires :**

L'examen du point **2.3 - Modification du tarif pour frais d'inscription à la section BTS Tourisme** est avancé, juste avant l'étude des projets de voyage des étudiants de BTS.

Le nouveau tarif n'appelle pas de questions particulières

***Vote : adoption à l'unanimité (20 pour)***

**1.5.1. Voyage d'études BTS1 dans le Haut Jura**

Pas de question

***Vote : adoption à l'unanimité (20 pour)***

**1.5.2. Voyage d'études BTS2 en Espagne**

Pas de question

***Vote : adoption à l'unanimité (20 pour)***

**1.5.3. Appariement avec le Bundesgymnasium Seekirchen en Autriche**

Question de Ruben Drabing : y aurait-il possibilité de faire intervenir l'OFAJ pour réduire le coût de l'hébergement des enseignants ?

Réponse de Mr Grosjean : Non, l'Office franco-allemand pour la jeunesse-OFAJ ne finance que les projets de mobilité avec des correspondants allemands (et non autrichiens).

Mr Parent précise que l'on pourrait faire appel au fond ERASMUS mais il faut qu'un professeur s'en empare.

Dons de la PEEP : Mr Casaubon Seigneur évoque la possible dissolution de la PEEP si aucune équipe de parents d'élèves ne prend en charge la gestion de l'association. Cette situation entrainerait la fin des contributions qui permettent chaque année d'organiser un maximum de projets de voyages scolaires. Il n'est donc pas certain que la prévision de recette inscrite au budget prévisionnel au titre du don de l'association soit réalisée.

***Vote : adoption à l'unanimité (20 pour)***

Lycée Charles NODIER  
6 Grande Rue  
BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N°RNE : 0390012B

N° de la séance :5  
Folio : 5

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
**07/07/2025**

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
Académique**

**1.5.4. Échange scolaire avec le lycée de la ville de Ohringen en Allemagne**

L'examen de ce point est reporté à la prochaine réunion du conseil d'administration

*Sortie à 19h32 de Mr Riva*

*Retour à 19h34 de Mr Riva*

**2 Fonctionnement matériel et financier**

**2.1. DBM pour information**

*Voir pages 28 à 31 du document de travail*

**2.2. DBM pour vote**

Le document de travail transmis avant la séance détaille les modifications proposées. Pas de question

***Vote : adoption à l'unanimité (20 pour)***

**2.3. Modification du tarif pour frais d'inscription à la section BTS Tourisme**

Ce point a été traité avant le point 1.5.1 (voir page précédente)

**2.4. Bilans financiers des voyages scolaires, semestre 1**

L'examen de ce point est reporté à la prochaine réunion du conseil d'administration

**3 Contrats, conventions et marchés**

**3.1 Autorisation de recrutement et de renouvellement des Contrats des Assistants d'Éducation**

***Vote : adoption à l'unanimité (20 pour)***

**3.2 Convention pour occupation précaire d'un logement de fonction**

Pas de question

***Vote : adoption à l'unanimité (20 pour)***

Lycée Charles NODIER  
6 Grande Rue  
BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N°RNE : 0390012B

N° de la séance :5  
Folio : 6

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
**07/07/2025**

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
Académique**

3.3 Convention de partenariat avec le CNAM 2025-2028

Pas de question

**Vote : adoption à l'unanimité (20 pour)**

**4 Questions diverses**

Question de la part des agents de service sur les changements de salles intempestifs par les enseignants.

Mr Parent rappellera la règle en plénière lors de la pré-rentree, afin qu'un changement exceptionnel de salle soit saisi sur Pronote.

Mr Grosjean indique que l'équipe des agents aura désormais accès à Pronote et donc aux emplois du temps des salles.

Intervention de Mr Jourdan qui remercie Mr Grosjean d'avoir installé des horloges numériques dans les salles d'examen.

Question de Mme Baptista : bilan sur l'utilisation du créneau wifi, réponse de Mr Grosjean, un bilan a été fait avec Ruben Drabing, pour l'instant, il n'y a pas de ralentissement dû à cet accès des élèves.

**Mr Parent clôt la séance à 21h12**